



NOTE AUX RÉDACTIONS

Le 18 juillet 2024

OBSERVATIONS DÉFINITIVES

LA GARDE RÉPUBLICAINE

La Cour des comptes rend publiques des observations définitives sur la Garde républicaine.

La Garde républicaine est chargée de deux missions principales : participer aux services d'honneur et assurer la sécurisation de neuf palais nationaux¹. L'attaque contre le Capitole à Washington le 6 janvier 2021 et les événements intervenus à Brasilia le 8 janvier 2023 ont rappelé le caractère essentiel que revêtait la mission de protection des palais nationaux. Pour remplir ces missions, elle mobilise 3 000 gardes aux compétences variées. L'unité fait face aujourd'hui à des défis, notamment des tensions entre missions historiques et nouvelles, des unités sur-mobilisées et sous-utilisées, et un budget initial insuffisant. Le plan d'action 2023-2026 vise à résoudre ces problèmes, bien que l'impact de ses actions en cours ou à venir reste à évaluer.

Outre la sécurisation des palais, la Garde contribue au rayonnement national via les services d'honneur, bien que cette mission représente seulement 5 % de son activité, comparée aux 50 % consacrés à la sécurisation des sites. Si la part des services d'honneur est relativement faible, elle peut affecter la tenue du service par des délais de notification parfois très courts et un vivier de militaires mobilisables réduit du fait des repos consécutifs aux jours de garde.

Les 400 gardes des palais, placés sous un commandement unique depuis 2021, opèrent dans des « maisons militaires » aux fonctionnements variés et reçoivent des primes versées par les autorités affectataires sans souci de transparence. La gestion des ressources humaines a évolué mais nécessite encore des améliorations, notamment par une formation uniformisée et un renforcement des synergies.

Les effectifs des compagnies de sécurité et d'honneur, responsables de la protection des palais, travaillent de longues heures, aux dépens des temps nécessaires de formation et d'entraînement. La diversification des parcours professionnels et une meilleure rotation des effectifs sont recommandées pour attirer et retenir des recrues qualifiées.

¹ Palais de l'Élysée, Assemblée nationale, Sénat, Hôtels de Matignon, de Brienne, Quai d'Orsay, Conseil constitutionnel, hôtel de Roquelaure, Palais de justice de Paris (île de la Cité).

À côté de ces compagnies fortement sollicitées, plusieurs unités de la Garde républicaine sont davantage préservées, comme le régiment de cavalerie, les formations musicales ou les pelotons d'intervention, donnant ainsi l'image d'une Garde républicaine « à deux vitesses ».

Le dimensionnement du régiment de cavalerie – 460 chevaux dont 270 pleinement opérationnels en Île-de-France – s'explique par l'impératif du défilé du 14 juillet, les services d'honneurs montés étant relativement rares au format maximum. Il implique de mobiliser un temps important pour l'entraînement des chevaux auquel les cavaliers consacrent ainsi plus de 70 % de leur temps. Le coût de l'unité – proche de 130 000 € par cheval – justifierait une intensification des missions opérationnelles du régiment de cavalerie et une réflexion sur son organisation.

La Garde républicaine regroupe par ailleurs trois formations musicales : la musique de la Garde, la fanfare de cavalerie, les orchestres et le chœur de l'armée française (COCAF). Ces unités sont attractives car elles bénéficient de conditions matérielles privilégiées, dont des possibilités de cumuls d'activités importants et la perception d'indemnités spécifiques. Elles réalisent en moyenne 850 prestations par an, en ne mobilisant que rarement l'ensemble des musiciens. La Cour recommande d'envisager une fusion entre la musique de la Garde et la musique de la gendarmerie mobile.

Les pelotons d'intervention ont aujourd'hui une activité opérationnelle limitée : plus de 40 % de leur temps est consacré au maintien en condition opérationnelle, tandis que moins de 5 % est alloué à la garde des palais. En outre, leur temps de travail quotidien est inférieur de 1 heure 45 minutes, voire deux heures, en moyenne par rapport à celui des compagnies de sécurité et d'honneurs classiques. Dans ce contexte, la Cour n'estime pas pertinent le développement annoncé de ces moyens spéciaux, notamment la création d'un huitième peloton d'intervention et invite à interrompre ce mouvement, le temps notamment d'évaluer les effets de la réorganisation en cours.

En 2022, l'exercice des missions de la Garde républicaine a coûté 230 M€. Le budget propre de l'unité opérationnelle de la Garde républicaine (principalement destiné aux dépenses de fonctionnement et à quelques investissements), est d'environ 5 M€ par an. Entre 2018 et 2022, cette unité a fonctionné avec un budget initial moyen inférieur de 50 % aux dépenses réalisées, en raison de difficultés à évaluer les besoins annuels et de l'affectation attendue des recettes issues des prestations rémunérées. Des ajustements budgétaires en cours visent à clarifier les besoins annuels et à établir une doctrine sur l'utilisation de ces recettes.

La volonté de la Garde de développer des activités rémunérées, sans porter atteinte aux missions protocolaires, doit être encouragée mais recentrée sur les principales opérations et mieux valorisée. Ainsi, la sécurisation des courses cyclistes d'importance moindre pourrait être confiée à la gendarmerie départementale. De même, la tarification des prestations n'a pas été revue depuis dix ans et mériterait d'être actualisée et adaptée, afin notamment de limiter certains rabais consentis et de laisser davantage la faculté à la Garde républicaine pour majorer ponctuellement certains tarifs.

[Lire le rapport](#)

CONTACT PRESSE :

Sarah Gay ■ Chargée des relations presse ■ T 06 50 86 91 83 ■ sarah.gay@ccomptes.fr



@Courdescomptes



ccomptes



Cour des comptes



Cour des comptes